

A tous les clubs  
Copie : aux comtés, CNAV

**COMMISSION FÉDÉRALE  
DES ACTIVITÉS VÉLO**  
**CNAV**

14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex  
Tél. : 01 49 42 23 19  
Fax : 01 49 42 23 60

activites@fsgt.org

f FSGTsportpopulaire  
t FSGTofficiel

Objet : Information des développements des cadets et minimes.

Bonjour,

La FFC a modifié les développements des Minimes Garçons, Minimes Filles, Cadets et Cadettes en 2021.

Nos règlements des championnats nationaux route ont été validés début octobre, avant les modifications apportées par la FFC.

C'est donc au CNAV de mars 2022 que nous avons à notre tour modifié les développements de ces catégories, après une consultation d'un médecin des sport comme suit :

- Cadet garçon et fille développement libre
- Minimes garçon et fille maintien du développement à 7,01 pour les épreuves sur route.

Ces modifications sont consultables dans le règlement national :

- Article 09 : RÈGLEMENT TECHNIQUE ;  
Cadets : Suppression des développements pour les cadets et cadettes dans toutes les épreuves.  
Minimes garçons et filles:

-Cyclo-cross : Suppression des développements.

-Route : maintien du développement pour les filles et garçons 7 ,01

Sportivement  
Pour la coordination du CNAV

Tél. secrétariat : 01 49 42 23 64